

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.04.2015

Numéro de version 26

Révision: 16.04.2015

*

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit Okatmos Star 100
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées aucune
- Emploi de la substance / de la préparation Colle de revêtement
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur : Kiesel Schweiz Beratungs- und Vertriebs-GmbH
Neustrasse 7
CH-8273 Triboltingen

Tel. 076 - 5 69 00 55
- Service chargé des renseignements : Tel./Fax: 044/9405110
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum (STIZ)
Notfalldienst (Centre de Secours)
Freiestrasse 16
CH-8023 Zürich

Tel.: 145 (24H)

Tel. 0442 51 51 51 (Mo-Fr von 8.00 Uhr bis 16.00 Uhr)

SECTION 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE néant
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- Système de classification: La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- Mentions de danger néant
- Indications complémentaires: Contient 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on.
Peut produire une réaction allergique.
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

CH/FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.04.2015

Numéro de version 26

Révision: 16.04.2015

Nom du produit Okatmos Star 100

(suite de la page 1)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

• 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

• Composants contribuant aux dangers:

Polymersisationsprodukte aus Propylenoxid und Ethylenoxid	< 2,5%
Polypropylenglycol	< 2,5%
 Xn R22	
 Acute Tox. 4, H302	

• Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

• 4.1 Description des premiers secours

- Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- après inhalation : inhaler abondamment de l'air frais et, pour des raisons de sécurité, consulter un médecin
- après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : En cas d'incendie porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant et combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas respirer de gaz d'explosion et d'incendie.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Avec des produits absorbants (sable, sable de silice, acide fixant, fixant universel).

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.04.2015

Numéro de version 26

Révision: 16.04.2015

Nom du produit Okatmos Star 100

(suite de la page 2)

- **6.4 Référence à d'autres sections** *Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13*

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Préventions contre les incendies et les explosions:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** *Préserver du gel.*
- **Indications concernant le stockage commun :** *Ne pas stocker avec les aliments*
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** *Stocker au frais*
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** *Sans autre indication, voir point 7.*
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
- **Indications complémentaires :** *Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.*
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :** *Oter les vêtements sales et humides.*
- **Protection respiratoire :** *non nécessaire.*
- **Protection des mains :** *Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.*
- **Matériau des gants** *Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.*
- **Temps de pénétration du matériau des gants** *Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.*

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.04.2015

Numéro de version 26

Révision: 16.04.2015

Nom du produit Okatmos Star 100

(suite de la page 3)

• Protection des yeux : Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

*

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

• 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

• Indications générales.

• Aspect:

Forme :	pâteux
Couleur :	beige
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

• valeur du pH à 20 °C: 8

• Modification d'état

Point de fusion :	non utilisé
Point d'ébullition :	100 °C

• Point d'éclair : n.d.

• Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable.

• Température d'inflammation :

Température de décomposition : Non déterminé.

• Auto-inflammabilité : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

• Limites d'explosivité :

inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.

• Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

• Densité à 20 °C:	1,28 g/cm ³
• Densité relative.	Non déterminé.
• Densité de vapeur.	Non déterminé.
• Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :

entièrement miscible

• Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

• Viscosité :

dynamique à 20 °C:	28000 mPas
cinématique :	Non déterminé.

• 9.2 Autres informations Les données physiques sont des valeurs moyennes.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

• 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue

• 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 10.6 Produits de décomposition dangereux:

aucun connu

CH/FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.04.2015

Numéro de version 26

Révision: 16.04.2015

Nom du produit Okatmos Star 100

(suite de la page 4)

SECTION 11: Informations toxicologiques

• 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

• Toxicité aiguë :

• Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Polymerisationsprodukte aus Propylenoxid und Ethylenoxid

Oral LD50 > 2000 mg/kg (rat)

• Effet primaire d'irritation :

• de la peau :

Pas d'effet d'irritation.

• des yeux :

irritation possible

• Sensibilisation :

Aucun effet de sensibilisation connu.

• Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 12: Informations écologiques

• 12.1 Toxicité

• Toxicité aquatique :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• Autres indications écologiques :

• Indications générales :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

• 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

• PBT:

Non applicable.

• vPvB:

Non applicable.

• 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

• 13.1 Méthodes de traitement des déchets

• Recommandation :

évacuation selon les dispositions en vigueur

• Catalogue européen des déchets

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

• Emballages non nettoyés :

• Recommandation :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

• Produit de nettoyage recommandé

:

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

SECTION 14: Informations relatives au transport

• 14.1 No UN

• ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.04.2015

Numéro de version 26

Révision: 16.04.2015

Nom du produit Okatmos Star 100

(suite de la page 5)

• 14.2 Nom d'expédition des Nations unies • ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
• 14.3 Classe(s) de danger pour le transport • ADR, ADN, IMDG, IATA • Classe	néant
• 14.4 Groupe d'emballage • ADR, IMDG, IATA	néant
• 14.5 Dangers pour l'environnement: • Polluant marin :	Non
• 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
• 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
• Indications complémentaires de transport :	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
• "Règlement type" de l'ONU:	-

*

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Prescriptions nationales :
- Règlement en cas d'incident : n.a.
- Directives techniques air :
- Classe Part en % n.a.
- Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant
- Autres prescriptions, restrictions
- 15.2 Réglementation relative à la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Les chapitres, modifiés par rapport à la version précédente, sont marqués d'un "*".

Les indications des points 4 jusqu'à 8, ainsi que 10 jusqu'à 12 ne sont que partiellement pas en accord avec l'usage et l'utilisation en bonne et due forme du produit (considérer en cela les informations concernant le produit et son utilisation). Elles ne sont valables qu'en cas d'accidents ou d'irrégularités donnant lieu à un dégagement d'une quantité non négligeable de produit.

(n.a. = non applicable n.d. = non déterminé)

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrits au sens des règlements de garantie légaux. Veuillez s'il vous plaît prendre les conditions de livraison de la respective feuille d'instructions.

- Phrases importantes H302 Nocif en cas d'ingestion.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
- Service établissant la fiche technique : Services sécurité de travail et protection de l'environnement
- Abréviations et abréviations: ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.04.2015

Numéro de version 26

Révision: 16.04.2015

Nom du produit Okatmos Star 100

(suite de la page 6)

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances****ELINCS: European List of Notified Chemical Substances****CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)****LC50: Lethal concentration, 50 percent****LD50: Lethal dose, 50 percent****Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4**

- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**
- **Remarque**

Ces données se basent sur des connaissances acquises à ce jour, mais ne garantissent pas les propriétés du produit et ne représentent aucun aspect contractuel. L'utilisation, la transformation du produit sont de la responsabilité de l'utilisateur.

CH/FR